

RÈGLEMENT OFFICIEL DU CONCOURS

CONCOURS SAMSUNG AFFICHEZ VOTRE CRÉATIVITÉ (LE « CONCOURS »)

LE CONCOURS EST COMMANDITÉ PAR SAMSUNG ELECTRONICS CANADA INC. (LE « COMMANDITAIRE »), DONT LES BUREAUX SONT SITUÉS AU 2050, DERRY ROAD WEST, MISSISSAUGA (ONTARIO) L5N 0B9. LE CONCOURS EST ADMINISTRÉ PAR MOSAIC SALES SOLUTIONS OPERATING CO., (L'« ADMINISTRATEUR »), DONT LES BUREAUX SONT SITUÉS À 100 LIBERTY STREET, TORONTO, ONTARIO M6K3L7.

Aucun achat n'est nécessaire pour participer ou gagner. Nul là où la loi l'interdit. Ce Concours se déroulera conformément au présent Règlement. Le Commanditaire se réserve le droit, soumis à toute approbation requise de toute autorité réglementaire, d'annuler, de modifier ou de terminer ce Concours en vertu du présent Règlement officiel, à tout moment, à sa seule discrétion, sans préavis. Toute modification apportée au présent Règlement sera publiée en ligne à l'adresse suivante : samsung.com/ca/flexyourdesign. Vous devez respecter le présent Règlement et, en choisissant de participer au Concours, vous reconnaissez avoir accepté le présent Règlement.

A. DATES DU CONCOURS :

Le Concours commencera à 12 h 00 m 01 s heure normale de l'Est (« **HNE** ») le jeudi 11 mai 2023 et se terminera à 23 h 59 m 59 s HNE le mardi 20 juin 2023 (« **Période de participation** »).

B. ADMISSIBILITÉ :

Le Concours est ouvert aux résidents légaux du Canada âgés d'au moins 16 ans. Si vous n'avez pas encore atteint l'âge de la majorité dans votre province ou territoire de résidence, vous devez obtenir le consentement d'un parent ou d'un tuteur légal pour pouvoir participer au Concours. Les employés du Commanditaire ou de l'Administrateur, d'organisations à but non lucratif qui assistent le Commanditaire ou l'Administrateur dans la promotion du Concours, et de leurs sociétés mères, sociétés affiliées, filiales, agences publicitaires et promotionnelles, détaillants, distributeurs et fournisseurs (collectivement les « Entités du Concours »), ainsi que les membres de leur famille proche (conjoint(e), parents, enfants, frères et sœurs, et leurs conjoints respectifs, indépendamment de leur lieu de résidence) et les personnes vivant sous le même toit que l'un ou l'autre des individus susmentionnés, qu'ils aient ou non des liens de parenté, ne peuvent pas participer au Concours ni remporter un prix. Sous réserve de toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et locales applicables.

C. COMMENT PARTICIPER :

Pour vous inscrire, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : samsung.com/ca/flexyourdesign. Les participants doivent créer et soumettre leur propre création d'un nouvel étui de téléphone intelligent Galaxy Z Flip4 en utilisant le modèle fourni, comme indiqué ci-dessous. Vous devez soumettre votre création (le « **Contenu généré par le participant** ») sur le site Web samsung.com/ca/flexyourdesign pendant la période de participation au Concours et en vous conformant aux spécifications détaillées ci-dessous.

Étapes pour participer :

1. Téléchargez le modèle Galaxy Z Flip4 à l'adresse suivante : samsung.com/ca/flexyourdesign.
 - a. Le modèle sera disponible en format PDF pour en faciliter l'accès.
2. Utilisez le logiciel créatif de votre choix pour créer votre proposition.
 - a. Votre création doit être conforme au Règlement du Concours.
3. Une fois votre création terminée, rendez-vous à l'adresse samsung.com/ca/flexyourdesign pour téléverser le produit fini.
 - a. Les téléversements doivent être effectués en format PDF, JPEG ou PNG, et les fichiers ne peuvent dépasser 10 MB.
 - b. Si vous êtes encore mineur(e) dans votre province ou territoire, vous devrez également fournir un formulaire de consentement signé par un parent ou un tuteur légal, que vous trouverez à l'adresse suivante : samsung.com/ca/flexyourdesign.

Le nombre de bulletins de participation par personne est limité à **un (1)**. Si vous dépassez le nombre de bulletins de participation par personne, vous serez disqualifié(e). Les bulletins de participation doivent être reçus avant la fin de la période du concours. Chaque bulletin de participation entièrement rempli constituera une chance de gagner le Concours, et seuls les bulletins de participation entièrement remplis seront acceptés et permettront de participer au Concours. Les bulletins de participation qui, à l'entière appréciation du Commanditaire du Concours, seront considérés comme frauduleux, illisibles, modifiés, endommagés ou trafiqués, de quelque façon que ce soit, seront déclarés non valides.

Votre Contenu généré par le participant doit n'avoir jamais été exposé publiquement en dehors de ce Concours ou sélectionné comme gagnant dans tout autre concours. Pour être admissible à ce Concours, votre Contenu généré par le participant doit satisfaire aux exigences suivantes :

1. Le fichier téléversé doit être au format PDF.
2. Le fichier téléversé ne doit pas dépasser 10 MB.
3. Votre création doit obligatoirement avoir été créée à l'aide du modèle fourni à l'adresse suivante : samsung.com/ca/flexyourdesign.
4. Votre création doit être conforme aux Déclarations et garanties énoncées dans la section G ci-dessous, ainsi qu'aux règles du présent Règlement.

EN SOUMETTANT UN BULLETIN DE PARTICIPATION, VOUS CONVENEZ QUE VOTRE CONTENU GÉNÉRÉ PAR LE PARTICIPANT EST CONFORME À TOUTES LES CONDITIONS INDIQUÉES DANS LE PRÉSENT RÈGLEMENT. LES PARTIES EXONÉRÉES (TELLES QUE DÉFINIES CI-DESSOUS) N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ JURIDIQUE, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT L'UTILISATION DU CONTENU GÉNÉRÉ PAR LE PARTICIPANT PAR LE COMMANDITAIRE DU CONCOURS. VOUS CONVENEZ DE TENIR INDEMNES LES PARTIES EXONÉRÉES EN CAS DE DÉCOUVERTE SUBSÉQUENTE QUE VOUS AVEZ DÉROGÉ AU RÈGLEMENT OU QUE VOUS NE VOUS ÊTES PAS ENTIÈREMENT CONFORMÉ À CELUI-CI.

D. PRIX :

Il existe au total trois (3) prix à gagner (collectivement, « **les Prix** » et individuellement « **un Prix** »), chacun comprenant un prix en espèces de 2 500 \$ (sous forme de chèque) plus un lot Galaxy Prize Pack composé d'un téléphone intelligent Galaxy Z Flip4, d'une montre intelligente Galaxy Watch5 et d'une tablette Galaxy Tab S8 Ultra (dont la valeur est estimée à 3 719,97 \$ conformément au prix de détail suggéré par le fabricant), tous sélectionnés par le Commanditaire.

La valeur au détail approximative de chaque Prix, en dollars canadiens, se décompose comme suit : 2 500 \$ pour le prix en espèces, 1 259,99 \$ pour le téléphone Galaxy Z Flip4, 559,99 \$ pour la montre intelligente Galaxy Watch5 et 1 899,99 \$ pour la tablette Galaxy Tab S8 Ultra, soit une valeur totale de 6 219,99 \$ par Prix. Les prix doivent être acceptés tel qu'attribués, sans substitution et ne sont pas monnayables. Le commanditaire du concours ne peut remplacer un prix que par un autre prix d'une valeur égale ou supérieure, à la seule discrétion du commanditaire du concours, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

Si vous avez été sélectionné(e), l'Administrateur tentera à trois (3) reprises de communiquer avec vous par téléphone ou par courriel dans les sept (7) jours ouvrables suivant la Date de contact (indiquée ci-dessous). Si un courriel adressé à un(e) participant(e) sélectionné(e) ne parvient pas à son ou sa destinataire, si un numéro de téléphone fourni par un(e) participant(e) sélectionné(e) est erroné ou n'est plus en service, si une réponse à un courriel ou un appel téléphonique donné n'est pas reçu dans les trois (3) jours ouvrables suivant la date de son émission, si un(e) participant(e) sélectionné(e) refuse le prix ou si un(e) participant(e) sélectionné(e) ne s'est pas conformé(e) au présent Règlement, la chance de remporter le Concours pourra être annulée et, à la discrétion du Commanditaire, un autre participant pourra être sélectionné parmi tous les bulletins de participation admissibles conformément aux Critères de jugement énoncés ci-dessous. La procédure décrite ci-dessus sera répétée jusqu'à ce qu'un(e) participant(e) sélectionné(e) ait été joint(e) et que le Prix ait été remis conformément au présent Règlement ou jusqu'à ce que l'Administrateur n'ait plus de bulletins de participation, selon la première de ces éventualités.

Les Prix sont décernés « tel quel » sans garantie, expresse ou implicite, du Commanditaire ou de l'Administrateur, à l'exception de toute garantie du fabricant accompagnant les produits Samsung. Toutes les dépenses associées à l'acceptation et à l'utilisation du prix sont à la charge des gagnants, sauf indication contraire dans le présent Règlement officiel. Tous les détails relatifs aux prix sont à la seule discrétion du Commanditaire.

Les chances de gagner dépendent du nombre total de bulletins de participation admissibles reçus au cours de la Période de participation au Concours et de la qualité des créations soumises.

AVANT D'ÊTRE DÉCLARÉ(E) GAGNANT(E), SI VOUS AVEZ ÉTÉ SÉLECTIONNÉ(E), VOUS DEVREZ D'ABORD : i) répondre correctement et sans aucune forme d'aide, mécanique ou autre, à une question réglementaire d'arithmétique; ii) signer et remettre à l'Administrateur, dans les délais prescrits par lui-même, un formulaire de déclaration d'admissibilité et d'exonération de responsabilité (le « **Formulaire d'exonération** »), dans un format acceptable pour le Commanditaire, afin de confirmer que vous êtes en conformité avec le présent Règlement, que vous acceptez le Prix tel qu'il est octroyé, sans substitution, et que vous dégagez de toute responsabilité le Commanditaire, l'Administrateur, leurs sociétés affiliées et les tiers auxquels ils sont liés, leurs agences publicitaires et promotionnelles, ainsi que chacun de leurs actionnaires, directeurs, cadres, employés, mandataires, détaillants, représentants, successeurs et ayants droit respectifs (collectivement, les « **Parties exonérées** »), relativement au Concours, à votre participation à celui-ci et/ou à la remise et à l'usage ou au mauvais usage du Prix ou de toute portion de ce Prix. Si vous n'avez pas atteint l'âge de la majorité dans votre province ou votre territoire de résidence, vos parents ou votre tuteur légal devront cosigner le formulaire d'exonération pour que vous puissiez recevoir le prix. Tous les documents requis doivent être signés et retournés pour pouvoir recevoir un Prix. Le refus du Prix, l'omission de donner suite aux tentatives de l'Administrateur de communiquer avec vous dans les délais indiqués ci-dessus, le non-respect du présent Règlement, le défaut de répondre correctement à la question d'habileté mathématique ou l'omission de signer et de remettre le Formulaire d'exonération à l'Administrateur dans le délai imparti sera considéré comme une renonciation au Prix de votre part, et un nouveau tirage au sort parmi les Bulletins de participation admissibles restants sera organisé afin de sélectionner un(e) autre participant(e) conformément aux dispositions susmentionnées.

Si vous avez été sélectionné(e), le Prix vous sera remis de la manière suivante : i) la portion du Prix comprenant les produits Samsung sera livrée à l'adresse du domicile du ou de la participant(e) sélectionné(e) telle qu'elle figure sur le bulletin de participation, dans un délai de 6 à 8 semaines après la sélection; ii) la portion en espèces du Prix, comprenant un chèque d'une valeur de 2 500 \$, sera envoyée par courrier postal ordinaire, à l'adresse du domicile du ou de la participant(e) sélectionné(e) telle qu'elle figure sur le bulletin de participation, dans un délai de 6 à 8 semaines après la sélection.

E. JUGEMENT DU CONTENU GÉNÉRÉ PAR LE PARTICIPANT

Tous les bulletins de participation admissibles reçus au cours de la Période de participation au Concours seront jugés sur la base des critères suivants par un jury composé de personnes qualifiées sélectionnées par le Commanditaire. Le jury sera composé de trois (3) artistes sélectionnés par le Commanditaire. Les bulletins de participation seront sauvegardés sous forme de PDF, envoyés par courriel à tous les juges, notés individuellement par chaque juge depuis son lieu de résidence en se fondant sur les critères de la grille de notation fournie par le Commanditaire, tels qu'ils sont énoncés ci-dessous. Le jury officiera les 19 et 20 juin 2023 et rendra ses jugements en se fondant sur les critères suivants :

- 50 % caractère original, unique et créatif (« hors des sentiers battus ») de la création
- 40 % caractère pratique de la conception de l'étui
- 10 % qualité de la présentation

Sous réserve de l'admissibilité des bulletins de participation sélectionnés et de leur conformité au présent Règlement, les trois (3) bulletins de participation présentant les meilleurs scores seront considérés comme les Gagnant(e)s. En cas d'égalité des scores donnés par les juges conformément à la grille de notation décrite ci-dessus, un juge subsidiaire additionnel, sélectionné par le Commanditaire, désignera le ou la Gagnant(e).

Le jugement de tous les Contenus générés par les participants se déroulera les 19 et 20 juin 2023. Les trois (3) Gagnant(e)s seront contactés par l'Administrateur le 21 juin 2023 (la « Date de contact »). Les Gagnant(e)s seront annoncés à l'adresse samsung.com/ca/flexyourdesign le 28 juin 2023 ou autour de cette date, sous réserve de la conformité avec le présent Règlement.

F. FILTRAGE DU CONTENU GÉNÉRÉ PAR LE PARTICIPANT

Le Commanditaire du Concours filtrera initialement les Contenus générés par les participants dans les 72 heures suivant leur réception par le Commanditaire, sur la plateforme de soumission. Toute soumission dont le Commanditaire du Concours estime, à sa seule discrétion, qu'elle viole vos déclarations et garanties ou une quelconque condition générale énoncée dans le présent Règlement ne sera pas publiée. Le Commanditaire du Concours se réserve le droit, à sa seule discrétion, de modifier ou d'éditer tout Contenu généré par le participant, ou de demander que vous modifiiez ou éditiez votre Contenu généré par le participant pour toute autre raison avant sa publication.

Le Contenu généré par le participant dont la soumission a été acceptée sera publié à l'adresse samsung.com/ca/flexyourdesign et vous recevrez un courriel de notification du Commanditaire du Concours indiquant que votre Contenu a été publié.

LA PUBLICATION DE VOTRE CONTENU GÉNÉRÉ PAR LE PARTICIPANT NE CONSTITUE PAS UNE CONFIRMATION QUE VOTRE CONTENU GÉNÉRÉ PAR LE PARTICIPANT EST CONFORME AU PRÉSENT RÈGLEMENT, Y COMPRIS À VOS DÉCLARATIONS ET GARANTIES ÉNUMÉRÉES CI-DESSOUS. VOTRE CONTENU GÉNÉRÉ PAR LE PARTICIPANT PEUT ÊTRE SUPPRIMÉ À TOUT MOMENT, SI LE COMMANDITAIRE DU CONCOURS CONSTATE QUE VOTRE CONTENU GÉNÉRÉ PAR LE PARTICIPANT N'EST PAS CONFORME AU PRÉSENT RÈGLEMENT, Y COMPRIS À VOS DÉCLARATIONS ET GARANTIES ÉNUMÉRÉES CI-DESSOUS.

G. VOS DÉCLARATIONS ET GARANTIES :

Je déclare et garantis que mon Contenu généré par le participant :

- (a) est original et que j'ai ou ai obtenu tous les droits nécessaires relativement au Contenu généré par le participant et à tous ses composants pour inscrire le Contenu généré par le participant au concours. Par exemple, vous devez avoir l'autorisation d'utiliser toutes les œuvres d'art et photographies contenues dans le Contenu généré par le participant, ainsi que le consentement du photographe, le cas échéant;
- (b) ne viole aucune loi, aucun statut, aucune ordonnance ou aucun règlement;
- (c) ne contient aucune référence ni ressemblance à des tiers identifiables;
- (d) ne donnera lieu à aucune réclamation pour violation, atteinte à la vie privée ou à la publicité, diffamation, libelle ou calomnie, ou ne portera pas atteinte à des droits ou aux intérêts de tiers ni à aucune demande de paiement, quelle qu'elle soit; et
- (e) n'est pas diffamatoire, calomnieuse, pornographique ou obscène, et qu'elle ne contiendra pas, ne représentera pas, n'inclura pas, n'abordera pas ou n'impliquera pas, sans s'y limiter, l'un des éléments suivants :
 - (i) de la nudité, une activité sexuelle explicite, graphique ou excessive;
 - (ii) un langage ou des symboles bruts, vulgaires ou offensants;
 - (iii) des caractérisations ou généralisations désobligeantes de tout groupe ethnique, racial, sexuel ou religieux;
 - (iv) du contenu qui appuie, tolère ou traite d'activités, de comportements ou de conduites illégaux, inappropriés ou risqués;
 - (v) des renseignements personnels sur des personnes, y compris, sans s'y limiter, des noms et adresses (physiques ou électroniques);
 - (vi) des photographies ou des images de personnes;
 - (vii) une conduite ou d'autres activités en violation du présent Règlement;
 - (viii) des messages commerciaux, des allégations, des comparaisons ou des sollicitations pour des produits ou services autres que les produits ou services Samsung;
 - (ix) tout produit tiers identifiable ou marque de commerce, marque, logo ou droit d'auteur. Par exemple, tout vêtement porté par des personnes apparaissant dans le Contenu généré par le participant ne doit pas contenir de logos, de marques de commerce ou d'autres documents de tiers visibles ou identifiables, à moins que les autorisations et licences nécessaires aient été obtenues; et
 - (x) tout autre contenu qui est ou pourrait être considéré comme inapproprié, inadapté ou offensant, tel que déterminé par le Commanditaire du Concours à sa seule discrétion.

VOS DÉCLARATIONS ET GARANTIES CONSTITUENT DES DÉCLARATIONS ET DES GARANTIES CONTINUELLES. ELLES DOIVENT ÊTRE VRAIES À TOUT MOMENT PENDANT LA DURÉE DU CONCOURS, QUE VOTRE CONTENU GÉNÉRÉ PAR LE PARTICIPANT SOIT PUBLIÉ OU NON.

H. PERMISSION D'UTILISATION DU CONTENU GÉNÉRÉ PAR LE PARTICIPANT

En participant au Concours et en téléversant votre Contenu généré par le participant, vous :

- i) accordez au Commanditaire et à l'Administration une licence perpétuelle et exclusive les autorisant à publier, afficher, reproduire, modifier, éditer ou par ailleurs utiliser le Contenu généré par le participant, en totalité ou en partie, pour faire la publicité ou la promotion du Concours ou pour toute autre raison;
- ii) renoncez, en faveur du Commanditaire ou de l'Administrateur, à tous les droits moraux afférents au Contenu généré par le participant;
- iii) acceptez de libérer les Parties exonérées ainsi que chacun de leurs agents, employés, directeurs, successeurs et ayants droit respectifs de toute responsabilité et réclamation fondée sur une violation du droit à l'image, la diffamation, l'atteinte à la vie privée, la violation du droit d'auteur, la contrefaçon de marque de commerce, ou toute autre cause d'action liée à la propriété intellectuelle.

À tout moment pendant ou après le Concours, le Commanditaire peut, à sa seule discrétion, modifier, éditer ou supprimer tout Contenu généré par le participant, ou demander que vous modifiiez le Contenu généré par le participant, si une plainte était reçue à l'égard du Contenu généré par le participant ou pour toute autre raison.

I. CONDITIONS GÉNÉRALES :

- i. **ENTENTE :** En participant au Concours et en soumettant votre Contenu généré par le participant, vous acceptez la publication, la reproduction et/ou toute autre utilisation de i) votre nom, votre ville de résidence, vos déclarations sur le Concours et votre photographie ou autre portrait; ii) votre Contenu généré par le participant, sans rémunération ni préavis, dans toute publicité réalisée par le Commanditaire ou par ses agences publicitaires et promotionnelles, et ce, de quelque manière que ce soit, notamment la publicité imprimée ou diffusée à la radio, à la télévision ou sur Internet.
- ii. Ce Concours est assujéti à toutes les lois fédérales, provinciales, territoriales et municipales applicables. Les décisions du Commanditaire à l'égard de tous les aspects de ce Concours sont finales et contraignantes, sans appel possible, y compris sans toutefois s'y limiter les décisions relatives à l'admissibilité ou à la disqualification des bulletins de participation.
- iii. **PRIX :** Les prix n'incluent aucun service, aucun produit, aucune utilisation de données, ni aucun autre forfait auxiliaire que ce soit. Sauf indication contraire dans la garantie limitée standard du fabricant, laquelle est remise en même temps que le Prix, chaque Prix est octroyé « tel quel », sans aucune déclaration, garantie ou condition que ce soit, expresse ou tacite, et le Commanditaire dénie expressément toute déclaration, garantie et condition de ce genre. Le Commanditaire n'est pas responsable de : i) tout dommage ou perte du Prix pouvant survenir à la suite ou au cours de la livraison du Prix, ii) la livraison du Prix dans un délai raisonnable ou spécifié, iii) tous les coûts associés à l'installation ou à l'assemblage du Prix, le cas échéant. Si vous êtes un participant sélectionné, vous serez la seule personne responsable d'assumer la déclaration et le paiement des impôts liés à la réception d'un prix.

- iv. **RESPONSABILITÉS** : Le Commanditaire n'accepte aucune responsabilité pour les bulletins de participation perdus, volés, retardés, endommagés, illisibles, mal acheminés, ayant été soumis à l'aide de méthodes illicites ou qui ne sont pas conformes ou ne satisfont pas au présent Règlement, pour les défauts du site Web du Concours pendant la Période, du Concours, pour tout problème ou panne technique de réseau ou de lignes téléphoniques, de systèmes informatiques, de serveurs, de fournisseurs d'accès, de matériel informatique ou de logiciel, ni pour toute panne de courriel ou tout encombrement du réseau informatique sur Internet ou sur un site Web, de manière isolée ou combinée, y compris les blessures ou les dommages causés à votre ordinateur ou à celui de toute autre personne résultant de la soumission d'un bulletin de participation, de la participation au Concours ou du téléchargement de tout matériel en lien avec le Concours.

Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler ou de modifier ce Concours si la sécurité technologique ou physique ou la bonne administration du Concours était compromise pour une raison quelconque.

- v. **LITIGES** : En cas de litige concernant la personne qui a soumis le bulletin de participation, les bulletins de participation seront considérés comme ayant été soumis par le titulaire du compte autorisé du numéro de téléphone soumis au moment de la participation. L'expression « **titulaire autorisé du numéro de téléphone** » désigne la personne qui s'est vu attribuer un numéro de téléphone par un fournisseur de services téléphoniques ou par toute autre organisation (comme une entreprise ou un établissement d'enseignement) responsable de l'attribution de numéros de téléphone. Vous pouvez également être tenu de fournir la preuve que vous êtes le titulaire autorisé du compte du numéro de téléphone associé au bulletin de participation sélectionné et d'avoir tous les consentements, autorisations ou licences nécessaires, comme l'exige le présent règlement. Le seul facteur déterminant de l'heure aux fins d'une participation valide à ce Concours sera le(s) serveur(s) du Concours. Tous les bulletins de participation sont sujets à vérification par le Commanditaire, à sa seule discrétion. Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'exiger une preuve d'identité et/ou d'admissibilité (sous une forme acceptable pour le Commanditaire) pour participer à ce Concours. Le défaut de fournir cette preuve dans les délais impartis peut entraîner la disqualification. Vous pouvez également être tenu de fournir la preuve que vous êtes le participant à l'égard du Bulletin de participation sélectionné. Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier toute personne (et tous ses bulletins de participation) ayant trafiqué le processus de participation. TOUTE TENTATIVE DE VOTRE PART OU DE LA PART D'UNE AUTRE PERSONNE D'ENDOMMAGER DÉLIBÉRÉMENT UN SITE WEB OU DE CONTREVENIR AU FONCTIONNEMENT LÉGITIME DU CONCOURS CONSTITUE UNE VIOLATION DES LOIS CIVILES, CRIMINELLES ET PÉNALES, ET LE COMMANDITAIRE DU CONCOURS SE RÉSERVE LE DROIT DE RÉCLAMER DES DOMMAGES-INTÉRÊTS À TOUTE PERSONNE AYANT FAIT UNE TELLE TENTATIVE, OU ENCORE D'INTENTER D'AUTRES RECOURS, DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI.

- vi. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ET EXONÉRATION :** EN VOUS INSCRIVANT À CE CONCOURS, VOUS DÉGAGEZ CHACUNE DES PARTIES EXONÉRÉES DE TOUTE RESPONSABILITÉ, RÉCLAMATION OU TOUT DOMMAGE (Y COMPRIS SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER LES BLESSURES CORPORELLES, L'INVALIDITÉ, LE DÉCÈS, LES DOMMAGES MATÉRIELS ET LES PERTES OU DOMMAGES DE TOUT AUTRE TYPE) RELATIVEMENT À OU DÉCOULANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, ENTIÈREMENT OU EN PARTIE, DU PRÉSENT CONCOURS OU DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS LIÉES AU CONCOURS, OU À TOUTE UTILISATION, COLLECTE, ENTREPOSAGE ET DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, OU À TOUTE ALLÉGATION QUE VOTRE CONTENU GÉNÉRÉ PAR LE PARTICIPANT VIOLE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'UN TIERS, OU, SI DÉCLARÉ(E) GAGNANT(E), À TOUT PRIX (Y COMPRIS TOUTE UTILISATION OU MAUVAISE UTILISATION DU PRIX).

VOUS CONVENEZ DE TENIR INDEMNÉ LES PARTIES EXONÉRÉES EN CAS DE DÉCOUVERTE SUBSÉQUENTE QUE VOUS AVEZ DÉROGÉ AUX RÈGLEMENTS OU QUE VOUS NE VOUS ÊTES PAS ENTIÈREMENT CONFORMÉ À CEUX-CI.

CETTE EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ ET INDEMNISATION DEMEURE EN VIGUEUR À LA SUITE DE LA RÉSILIATION DU CONCOURS OU DE L'ATTRIBUTION DE TOUT PRIX.

- vii. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS :** Le Commanditaire recueille des renseignements personnels à votre sujet aux fins de l'administration du Concours. Vos renseignements personnels seront utilisés pour l'administration du Concours, notamment la communication avec les participant(e)s sélectionné(e)s, l'attribution des Prix et sous une forme agrégée et non personnelle en vue de produire des rapports compilant les données démographiques et les habitudes de consommateurs des participant(e)s, rapports que le Commanditaire pourrait divulguer à d'autres. En participant à ce Concours, vous consentez à ce que les renseignements personnels fournis par vous dans votre Bulletin de participation soient recueillis, utilisés, conservés, partagés et divulgués par le Commanditaire (et par ses cadres, administrateurs, employés, mandataires ou représentants), conformément à sa politique de confidentialité (accessible à l'adresse <http://www.samsung.com/ca/info/privacy.html>).

- J. RÉSIDENTS DU QUÉBEC : Tout litige concernant la conduite ou l'organisation du présent Concours publicitaire doit être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux aux fins d'arbitrage. Tout litige relatif à l'octroi d'un Prix peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux à seule fin d'aider les parties à parvenir à une entente.**